

209C0119
FR0000061178-OP001-RO01

23 janvier 2009

- Ouverture et calendrier de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions de la société.
- Reprise de la cotation des actions de la société.

DISTRIBORG

(Euronext Paris)

- 1 - Le 20 janvier 2009, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions de la société DISTRIBORG, déposée par ING Belgium SA, succursale en France, agissant pour le compte de la société par actions simplifiée Wessanen France Holding (1) (cf. Décision & Information 209C0099 du 20 janvier 2009).

La note d'information conjointe de la société par actions simplifiée Wessanen France Holding et de la société DISTRIBORG (visa n°09-011 du 20 janvier 2009) a été diffusée et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqué diffusé ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 236-7 du règlement général, l'offre publique de retrait sera ouverte du **26 janvier au 6 février 2009 inclus**. Le retrait obligatoire interviendra le 9 février 2009.

Euronext Paris SA publiera les conditions de réalisation de l'offre et le calendrier détaillé.

- 2 - La cotation des actions DISTRIBORG sera reprise le 26 janvier 2009.

(1) Contrôlée indirectement par la société de droit néerlandais Royal Wesanen NV.